

## Compte rendu de la réunion du 10 mai 2022 (Maison des Associations)

**Présents :** Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT  
Philippe BRACON - Bernard BRIDANT -- Philippe CHUDZIAK - - Hervé BAUDON - Michel  
REGNAULT -Dominique GUERNIC - Thierry BELLOIR- Yann LONJARET

**Excusés :** Christian DESBOIS - Luc CHAUDRON

➤ **Debriefing Salon des Seniors (7 et 8 avril) :**

10 000 visiteurs se sont rendus au Salon cette année. Quelques touches intéressantes pour notre Codep.

➤ **Convention avec le Conseil Départemental :**

La convention 2022 a été signée entre le Président du Conseil Départemental et le Président du Codep le 2 mai 2022.

➤ **Salon Vélo & Co (du 16 au 18 septembre 2022) :**

Dans le cadre du partenariat signé entre le Conseil Départemental et le Codep de cyclotourisme de Côte-d'Or, ce dernier sera présent sur le stand du Conseil Départemental comme l'an dernier lors du Salon du Vélo à Dijon.

➤ **Journée de la Ligue des Sports adaptés (20-21 mai) : Découvre ta région**

Une réunion est prévue le 17 mai avec Léa Massibot (Ligue des Sports Adaptés) et les représentants des clubs disponibles pour mettre au point les derniers détails. Les personnes handicapées viendront avec leurs accompagnateurs. Seulement 4 clubs ont répondu favorablement à la demande de la Ligue des Sports Adaptés (Chantalistes, Longvic, Chevigny, TCD). Seule la journée du 20 mai est maintenue.

➤ **Journée Olympique du 23 juin :**

Le Codep a répondu favorablement au CDOS. 4 membres du Codep seront présents. Nous attendons des informations de la part du CDOS concernant le lieu. Le Codep souhaite renouveler une activité du type de celle qu'il a animée à l'EREA de Beaune l'année dernière.

## ➤ JO 2024 - Programme d'actions lors du passage de la flamme olympique :

A l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques par la France en 2024, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or s'est engagé dans un programme d'actions ambitieux permettant de célébrer ces jeux et de mettre en valeur nos territoires, leurs habitants et notre patrimoine. Dans ce cadre, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or est candidat à l'organisation du passage de la flamme olympique dans le département (1 seule journée), en lien avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) et son prestataire national, le cabinet Olbia.

Une réunion a été initiée par le Conseil Départemental le 8 avril, sous la présidence de Mme Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental. Michel REGNAULT et Jacques ROUGET étaient présents et ont suggéré de faire passer la flamme, entre autres, aux sources de la Seine et également de faire installer les anneaux olympiques, signe d'héritage des JO, sur le site qui est un domaine de la Ville de Paris au cœur de la Côte-d'Or.

## ➤ Point sur les commissions

### ○ Formation

- Animateur : une session supplémentaire a été ouverte le 1<sup>er</sup> avril et le 6 mai pour répondre à la demande d'un club. 9 participants et 3 animateurs.
- Prochaines sessions "Animateur" : 22 octobre et 5 novembre 2022. Lieu à définir.
- Initiateur : 15-16 octobre et 29-30 octobre 2022. Le lieu sera défini en fonction des inscriptions.
- Moniteur en 2023 (organisée par le Coreg).
- Dirigeants : 19 novembre 2022
- PSC1 : 8 juin – 15 juin : quelques places encore disponibles
- Cartographie : un mercredi en octobre.
- Sécurité : mi-décembre.

### ○ Jeunes :

Le Critérium Régional a eu lieu les 7 et 8 mai à Salives (30 jeunes mais aucun de Côte-d'Or) avec mise en place du nouveau règlement national.

### ○ Tourisme :

- Séjour dans le Jura du 5 au 12 juin : 40 inscrits.
- Une réunion s'est tenue le 10 mai au lycée Carnot sous formes d'échanges avec Patrick Ayache, vice-président de la région BFC en charge du tourisme, à la rencontre des acteurs départementaux du tourisme dans l'objectif d'élaborer un nouveau schéma régional de développement du tourisme et des loisirs qui couvrira la période 2023 – 2028. Parmi les participants : Anais Sibille (Parc National de Forêts), Michel de Broissia (vélorail Vingeanne), Quentin Gueraud (ligue voile BFC), Inès Schlaf (Covati - Office Tourisme), Cordula Riede, nouvelle directrice de l'Office du Tourisme de Dijon, Marie-Claire Bonnet-Vallet, vice-présidente du Conseil Départemental, Gérard Gaudiot (ancien cyclo de Venarey et membre de l'ACTA, défenseur du train de l'Auxois et de ses infrastructures qui attirent les convoitises d'autres acteurs du Tourisme qui souhaitent en faire une voie verte.

- **AF3V :**  
L'AF3V (association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes) attend des infos concernant les nouveautés autour des voies vertes en Côte-d'Or. Nouvelle voie cyclable réalisée entre St-Apollinaire et Varois. Le Conseil Départemental envisage de goudronner le bord du canal jusqu'à St-Jean-de-Losne. Il serait intéressé par des randonnées permanentes en Côte-d'Or balisées avec des panneaux directionnels.
  
- **VTT**  
Reprise du balisage, mis entre parenthèse pendant l'hiver. Une réunion de concertation a eu lieu le 10 mai entre la FFRP (Randonnée Pédestre), le CODEP 21 et la Comcom de Gevrey-Nuits qui souhaite que le projet de circuits (170 km) aboutisse au début de l'été...
  
- **Effectifs au 30 avril 2022 :**  
  
1354 licenciés dont 296 féminines et 98 nouvelles licences.
  
- **Réunion "prospective de développement des sports de pleine nature" :**  
  
Une réunion s'est tenue le 9 mai au Conseil Départemental avec les participants suivants : Delphine ALZAC-JACHET, David GAUMONT (CD), Paul PATTE (JS), Benoît PERRIN (FFC), Fabrice DUBUISSON (FFA), Bernard BOURDILLAT et Jean-Paul MARTINET (FFCT).  
  
Cette réunion d'échange entre le CD, Jeunesse et Sport et les 3 fédérations produisant du sport de pleine nature avait pour but de voir la possibilité de recrutement d'un agent de développement dans le cadre d'un groupement d'employeurs. Cet agent serait financé pour moitié par l'Etat (Jeunesse et Sport) et pour moitié par les trois disciplines dans le cadre d'un groupement d'employeurs en créant une association loi 1901 avec FFC, FFA et FFCT. Jeunesse et Sport financerait à hauteur de 12000 € par an et les autres 12000 € seraient financés via le groupement d'employeurs.  
Les questions qui se posent :
  - Qui manage cet agent ?
  - Quels sont les moyens matériels affectés et qui paie ?
  - Qui fait l'étude, la formation du poste de cet agent ?
  - Difficulté d'un management à trois têtes.
  - Risque qu'un secteur s'approprie les missions de cet agent.

**Prochaine réunion :** mardi 28 juin 2022